

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE
ANNUELLE
Du 17 Décembre 2024**

L'an Deux mille
vingt-quatre,
Le 17 Décembre
2024,
A 9 Heures.

Société A2C Consultant & Coach

S.A.R.L.

Au capital de 15.310Euros
RCS Angers 498 243 039

Les associés, Sylvie Bellard, et François Leteux de la **S.A.R.L. A2C** Consultant & Coach au capital de 15.310Euros divisés en 242 parts sociales ont fait l'Assemblée Générale Extraordinaire. L'assemblée est présidée par Sylvie Bellard cogérante de la société A2C Consultant & Coach. L'assemblée peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour est d'entériner :

- ✓ La démission de François LETEUX de son mandat social de cogérant – courrier de démission en date du 2 Décembre 2024
- ✓ La modification des statuts

Résolution 1 : Démission de François LETEUX

Les associés prennent acte de la démission de François LETEUX de son mandat social à compter du 31 décembre 2024 en précisant qu'il ne sera pas remplacé au sein de la société A2C Consultant & Coach qui poursuit son activité. Et de préciser que François Leteux reste Associé au sein de la **S.A.R.L. A2C** Consultant & Coach.

Cette résolution est adoptée.

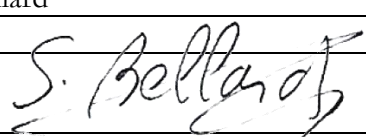
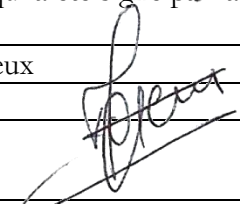
Résolution 2 : Modification des Statuts

Cette démission entraine une modification des statuts : Article 8 modifié, article 9 supprimé, article 13 modifié et article 14 supprimé.
Par ailleurs, les formalités et publicités légales seront accomplies.

Cette résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Sylvie Bellard	François Leteux
Gérante	Associé
	

A2C consultant et coach

23, rue du Domaine du Clos du Pin - 49130 Les Ponts de Cé
SARL au capital de 15.310euros - RCS Angers 498 243 039
Tel : 06 82 35 54 48 E-mail : a2c2.consultant@orange.fr